



AVIS

Inscriptions scolaires 2026-2027

Chères Salinoises, Chères Fontanaises, Chers Salinois, Chers Fontanais,

Les nouvelles inscriptions pour l'année scolaires 2026-2027 auront lieu du 1^{er} avril au 1^{er} juin 2026. Les enfants nés en 2023, et les nouveaux arrivants, pourront être inscrits pour la rentrée de septembre 2026.

Les parents domiciliés à **Salins-Fontaine** sont donc invités à se présenter en mairie munis des pièces suivantes :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de trois mois
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires
- le cas échéant le jugement précisant l'autorité parentale ou les modalités de garde

Les parents dont les enfants sont déjà inscrits auprès d'un autre établissement scolaire, devront fournir un certificat de radiation délivrée par l'école d'origine.

Un certificat d'inscription sera délivré par la mairie.

Les parents seront ensuite contactés par la Directrice de l'école.

Pour toutes informations supplémentaires je vous remercie de bien vouloir prendre contact auprès de la Mairie au **04.79.24.03.58**.

Salins-Fontaine,
le 10 mars 2026

Le Maire,

Françoise CROUSAZ